

GIM-CH

GRUPEMENT SUISSE DE L'INDUSTRIE MECANIQUE

SWISSMECHANIC 
SUISSE ROMANDE

LE LIVRE «RÉFÉRENCE» EN MATIÈRE DE SOUS -TRAITANCE

**«Donneur d'ordres
et sous-traitant»**
Comment partir
sur de bonnes bases

Édition :
Compagnie suisse de l'industrie mécanique

DROIT ACTIF

Présentation

Groupement suisse de l'industrie mécanique



Le Groupement suisse de l'industrie mécanique (GIM-CH) est la principale association patronale de l'industrie de précision en Suisse romande. A ce titre, il est normal qu'elle s'intéresse aux relations entre les quelque 2'000 entreprises de son secteur. Tout sous-traitant est un donneur d'ordre potentiel et l'inverse est aussi possible. C'est parce qu'il tient compte de cette vérité universelle, qui ne concerne pas que l'industrie, que cet ouvrage s'adresse à tout entrepreneur qui fournit une prestation à une autre entreprise, pour travailler sur son produit ou ses plans.

Bien que les relations entre les entreprises soient le plus souvent empreintes de confiance et de loyauté, nul n'est à l'abri d'une relation d'affaire qui devient problématique, voire conflictuelle. C'est pour tenter de donner un cadre de travail aux patrons souvent très seuls dans de telles situations que le GIM-CH a souhaité éditer un ouvrage très pratique et facile d'accès. Il permet à chacun d'éviter les pièges les plus fréquents ou de comprendre un peu mieux le sens de certaines dispositions contractuelles.

A l'heure d'une économie globalisée, l'entrepreneur veille en priorité à conserver ses relations de clientèle et à satisfaire la personne qui achète sa prestation ou sa pièce. Ce souci légitime n'est pas incompatible avec la fixation d'un cadre de « bonnes pratiques ». C'est dans cet esprit qu'a été réalisé cet ouvrage, sachant qu'il n'a certainement pas pour vocation d'accompagner chaque démarche commerciale, la priorité devant être toujours de travailler en confiance.

Jean-Etienne Holzeisen
Président du GIM-CH

L'auteur : Marianne Favre Moreillon



A la suite d'une formation en droit et plusieurs années d'expérience, tant dans le monde de la finance que dans celui d'études d'avocats à Londres et à Lausanne, Marianne Favre Moreillon a décidé de mettre ses connaissances et sa pratique au profit des entreprises et a fondé en 1998 à Lausanne le cabinet juridique DroitActif.

Marianne Favre Moreillon collabore régulièrement avec des quotidiens, tels que l'Agefi, Le Temps et 24Heures ainsi qu'avec les magazines PME et Bilan.

Autres publications :

- Droit du travail, aspects juridiques et pratiques, 2e édition entièrement remaniée et augmentée 2006, aux éditions Helbing & Lichtenhahn.
- Les différents types de contrat en droit suisse, Business Dossier, 2007, aux éditions WEKA.

Chapitres

I. DÉFINITION DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

1. Parties au contrat
2. Formes du contrat

II. ÉLÉMENTS QUI DOIVENT ÊTRE RÉGLÉS PAR LES DEUX PARTIES

3. Objet du contrat
4. Ouvrage
5. Prix
6. Modalité de paiement
7. Prototypes et préséries
8. Exécution par un tiers (sous-sous-traitance)
9. Délai de livraison
10. Propriété intellectuelle
11. Clause de confidentialité
12. Commande globale avec livraisons successives
13. Fin du contrat

III. CLAUSES PARTICULIÈRES AU DONNEUR D'ORDRES

14. Dommages causés à l'ouvrage confié au sous-traitant

15. Retard de livraison du sous-traitant
16. Exécution défectueuse par le sous-traitant

IV. CLAUSES PARTICULIÈRES AU SOUS-TRAITANT

17. Retard dans la livraison imputable au donneur d'ordres ou à l'un de ses autres sous-traitants
18. Constatation d'un défaut imputable à un autre sous-traitant du donneur d'ordres
19. Violation des droits de propriété intellectuelle d'un tiers sur les documents remis par le donneur d'ordres au sous-traitant
20. Marquage de l'ouvrage
21. Réserve de propriété
22. Prescription de la garantie
23. Droit applicable dans les contrats internationaux
24. For
25. Conclusion

Abréviations et lois citées
Bibliographie

Carte de commande

Veuillez me faire parvenir le livre «Donneur d'ordres et sous-traitant, comment partir sur de bonnes bases», au prix de CHF 25.-

Nombre d'exemplaires : ____ ex.

Coordonnées

Société : (Cochez ce qui convient)

Nom : Entreprise

Prénom : Collectivité

Rue et N° : Particulier

NPA/Localité :

Date : Signature :

Commande par fax au 021 796 33 52

(TVA incluse, frais de port non compris)

Cet ouvrage est publié par le GIM-CH



CENTRE PATRONAL, PAUDEX.
SECRETARIAT DU GIM-CH

| 2, route du Lac |
| 1094 Paudex |

| tél: +41 (0) 21 796 33 43 |
| fax: +41 (0) 21 796 33 52 |

| e-mail: gim-ch@centrepatronal.ch |
| www.gim-ch.ch |



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



**Secrétariat du Groupement
suisse de l'industrie mécanique**
2, route du Lac
1094 Paudex